Aix*Marseille université

Dossier de presse

INAUGURATION DES PLATEFORMES TECHNOLOGIQUES DU LABORATOIRE D'ASTROPHYSIQUE DE MARSEILLE (LAM)

Vendredi 19 septembre 2014 à 11h

Technopôle de Château-Gombert - Marseille

cnrs — cnes — Union Européenne — l'Europe s'engage en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Fonds Européen de Développement Régional — OCEVU Origines, Constituants et EVolution de l'Univers — Région Provence-Alpes-Côte d'Azur — Conseil Général Bouches-du-Rhône cg13.fr

Laboratoire d'Astrophysique de Marseille (LAM)

Historique

Le témoignage le plus ancien d'une activité astronomique en Provence remonte au 4ème siècle av. J.-C., avec le marin, géographe et astronome Pythéas. Ouvertes sur le monde, les civilisations qui se sont développées en Provence ont toujours accordé une importance particulière à l'astronomie, une science qui permettait à leurs navigateurs de partir à la conquête de nouvelles terres et qui leur ouvrait petit à petit les portes de la connaissance de l'univers.

A Marseille, le premier observatoire fut créé par les jésuites en 1702, dans le quartier des Accoules. Par la suite, en 1862, l'Observatoire de Marseille s'établissait sur le plateau Longchamp dans des locaux, loin du centre-ville à l'époque, qui abritent toujours le télescope de Foucault qui fut l'un des instruments les plus performants de la fin du 19ème siècle.

Cent ans plus tard, en 1965, était créé à Marseille le Laboratoire d'Astronomie Spatiale, sous l'impulsion du tout jeune Centre National d'Etudes Spatiales (CNES), lui-même créé en 1961.

En 2000, la fusion de l'Observatoire de Marseille et du Laboratoire d'Astronomie Spatiale réunissait l'astronomie marseillaise en donnant naissance au Laboratoire d'Astrophysique de Marseille.

En 2008, le LAM s'installait dans un nouveau bâtiment d'Aix-Marseille Université situé sur le technopôle de Château-Gombert, regroupant ainsi l'ensemble de ses personnels sur un site unique. Ces locaux, inaugurés les 15 octobre 2009, accueillent aujourd'hui, non seulement les équipes scientifiques et techniques du laboratoire, mais également les plateformes technologiques inaugurées aujourd'hui.

Enfin en 2012 le LAM, Unité Mixte de Recherche entre le CNRS et Aix-Marseille Université, intégrait le tout nouvel Observatoire des Sciences de l'Univers (OSU) – Institut Pytheas, regroupant les grandes thématiques scientifiques des sciences de la Terre, de l'Environnement et de l'Univers dans un institut prestigieux, rendant ainsi hommage au premier des astronomes marseillais.

Le LAM en chiffres

Aujourd'hui, le LAM c'est :

- 200 personnes, dont 55 chercheurs, 55 doctorants et post-doctorants et 90 ingénieurs et techniciens,
- Un budget annuel sur projets de 5M € à 7M €, en fonction des phases de réalisations,
- 200 publications de rang A et autant de comptes rendus de conférences par an, 1 brevet par an, 1 jeune entreprise innovante crée en 2011 (1,5M chiffre d'affaire annuel, 6 employés),
- Un bâtiment de 10 000m² SHON, dont 10 00m² de salles classées ISO 5, 7 et 8,
- Un Centre de donnéeS Astrophysiques de Marseille (CeSAM) : 50 To de données analysées et mises à disposition dans plus de 25 projets internationaux ; 380 millions d'objets répertoriés.
- Des moyens d'essais en environnement spatial : cuves à vide cryogénique (77K, localement 4K) jusqu'à 45m³, un pot vibrant de 35 kN et une cuve de caractérisation de microcomposants.
- Des moyens de fabrication et de caractérisation optique sur une superficie de 350m² : 5 machines à polir jusqu'à 2,5m de diamètre, un tunnel optique de 25m, 2 tours optiques de 15m et de nombreux moyens de métrologie optique et mécanique.

L'événement

L'inauguration des plateformes technologiques du Laboratoire d'Astrophysique de Marseille, dernier volet du regroupement de l'Astrophysique Marseillaise sur le site de Château-Gombert, marquera le succès d'une opération d'ampleur exceptionnelle initiée il y maintenant plus de 10 ans.

La mise en service de ces équipements lourds place aujourd'hui, et pour plusieurs décennies, le LAM au premier rang des laboratoires européens capables de réaliser, de tester et de qualifier les instruments pour les très grandes infrastructures de recherche en astrophysique au sol ou dans l'espace.

Le caisson d'Etalonnage, Réglage et Intégration pour l'Optique Spatiale (ERIOS) a été conçu avec un dimensionnement adapté aux programmes de la classe M ou L de l'ESA (domaine ultraviolet - visible – proche IR), à des missions d'opportunité de la NASA dont l'expérience a montré qu'elles peuvent émerger dans des délais très brefs, et aux instruments focaux des futurs « Extremely Large Telescopes » (ELTs).

Avec un volume utile de 45m³ à la température de -196°C, disponible sur une table optique découplée des vibrations par une masse

sismique de 100 Tonnes, ERIOS est une puissante machine polyvalente pour préparer les instruments d'astrophysique spatiaux de l'ultraviolet à l'infrarouge proche. C'est un moyen structurant de la politique scientifique du LAM, qui a joué un rôle décisif dans l'attribution au LAM de la responsabilité du NISP, instrument de 120 M €, un des deux instruments de la mission EUCLID de l'Agence spatiale européenne (ESA).

Les caractéristiques du système doivent permettre de travailler sur des instruments, terrestres et orbitaux, visant quelques millièmes de secondes d'arc de résolution angulaire dans le domaine de longueurs d'ondes 0,1 à 30 micromètres (de l'ultraviolet à l'infrarouge proche). Jusqu'à l'arrivée d'ERIOS, ce créneau technique (résolution, volume et longueurs d'onde) n'était pas rempli en France, ni dans la recherche publique ni dans l'industrie. Conçu avec une grande flexibilité d'utilisation, la mutualisation de ce moyen unique et polyvalent en sera facilitée pour de nombreuses applications après son utilisation pour la mission EUCLID.

Le caisson ERIOS et la plateforme spatiale associée constituent un ensemble d'une ampleur unique pour un laboratoire d'astrophysique en France. Ces équipements, constitués de la cuve ERIOS, des cuves spécialisées de plus petites dimensions, de 940m^2 de salles classées (70m^2 en ISO5, 70m^2 en ISO7 et 800m^2 en ISO8 dont un hall d'intégration de 420m^2), des moyens de tests d'éléments optiques et micro-optiques, et des moyens de vibration et de métrologie, disposés autour du volume d'intégration, forment un ensemble cohérent, fonctionnel et attrayant.

La plateforme POLARIS, pour POLishing Active and Robotic Integrated System, est quant à elle dédiée à la fabrication d'optiques asphériques de grand diamètre et de très haute qualité. Ce moyen mutualisé entre le laboratoire et l'industrie est destiné à explorer, en lien avec des concepts optiques innovants, de nouvelles techniques de fabrication optique pour les futurs grands projets instrumentaux de la discipline, au sol ou dans l'espace, notamment par le prototypage à l'échelle 1 ou 1/2.

L'élément principal de cette plateforme est constitué d'une machine de surfaçage optique de 2,5m de diamètre combinant deux techniques de pointe, l'optique active et le polissage robotisé, deux savoir-faire maitrisés par le LAM et l'industrie. Cette combinaison unique en Europe, qui a donné lieu à un brevet commun CNRS/AMU/Industrie, permet de réaliser des optiques de très grande précision jusqu'à des diamètres de 2.5m, avec une qualité de surface extrême (quelques nanomètres).

Cet équipement majeur est accompagné par un ensemble de moyens de fabrication optique de plus petites dimensions, des équipements de métrologie et de tests interférométriques ainsi qu'un tunnel et une tour de tests optiques permettant la caractérisation in-situ des grandes optiques réalisées. L'association de ces équipements dédiés à la fabrication et caractérisation d'optiques, constitue un ensemble technologique unique dans un laboratoire public en Europe.

L'ensemble des plateformes technologiques, inauguré en septembre 2014, constitue un ensemble cohérent, dimensionné pour les instruments des prochaines décennies. Avec son département instrumentation, ses bureaux d'études optique et mécanique, ses équipes scientifiques fortes de 58 chercheurs, 15 post-doctorants et 30 doctorants, et son centre de données astrophysiques (CeSAM), le LAM a la capacité de couvrir toutes les phases du développement instrumental, depuis la conception scientifique et technique des instruments jusqu'à leur exploitation scientifique en passant par leur réalisation, intégration et vérification.

Si ces moyens ont pour objectif de servir les projets instrumentaux du LAM, laboratoire de près de 200 personnes, ils ont également pour vocation d'être utilisés comme plateformes technologiques mutualisées offertes aussi bien aux laboratoires de recherche qu'aux entreprises, en France et en Europe.

L'inauguration de ces moyens lourds, uniques en France et sans véritable compétiteur en Europe, est l'occasion pour le laboratoire de remercier l'ensemble des tutelles et collectivités qui ont soutenu depuis le début ces projets d'équipements et financé leur mise en place. Cet événement doit également permettre au laboratoire de valoriser ses plateformes technologiques vers les agences, les grands laboratoires nationaux et européens de la discipline, ainsi que nos partenaires industriels.

AMU : une université ancrée dans son territoire à l'ambition internationale

Aix-Marseille Université, plus grande université francophone délivre des diplômes nationaux et d'université (licences, masters, doctorats, diplômes universitaires technologiques, diplômes d'ingénieur, diplômes de santé, ainsi que des diplômes universitaires) dans tous les champs disciplinaires universitaires.

6 secteurs de formation, 19 composantes :

- Arts, lettres, langues et sciences humaines
- Droit et sciences politiques
- Economie et gestion
- Santé
- Sciences et technologies
- Pluridisciplinaire (IUT et ESPE)

Une recherche d'excellence reconnue

Aix-Marseille Université est une université de recherche intensive d'envergure internationale. Elle apporte une large contribution à l'économie de la connaissance et à la diffusion du savoir. AMU rassemble 130 structures de recherche dans les tous secteurs - 117 unités de recherche et 13 structures fédératives en partenariats étroits avec les organismes de recherche nationaux (CNRS, Inserm, IRD, CEA, INRA...).

Ayant obtenu une Idex (initiative d'excellence), AMU figure parmi les 8 sites français d'excellence désignés dans le cadre du programme Investissements d'Avenir et a obtenu à ce titre, 750 M € en capital.

Des relations étroites avec le monde socio-économique

Le monde universitaire et le monde socio-économique ne peuvent plus s'ignorer.

Université ancrée dans son territoire, AMU renforce quotidiennement ses liens avec les entreprises locales et nationales. Elle place l'insertion de ses diplômés au cœur de ses priorités et favorise l'innovation.

Une envergure et une reconnaissance internationales

Forte de son identité euro-méditerranéenne et ouverte sur le monde, Aix-Marseille Université développe une stratégie de coopération, en direction des pays leaders, pour développer l'excellence scientifique, des pays émergents, pour répondre aux enjeux de la mondialisation, et des pays en développement, pour soutenir d'ambitieux projets d'ingénierie pédagogique.

Membre fondateur du consortium Téthys en Méditerranée, AMU participe également aux réseaux bilatéraux européens et aux grands programmes d'action communautaire : Erasmus +, Jean Monnet, Horizon 2020. Très active en Afrique et au cœur de la francophonie, elle gère également en Amériques et en Asie, d'importants programmes de mobilité (CREPUQ, ISEP). Cette stratégie de mise en réseaux et de partenariats promeut la création de diplômes internationaux, les cotutelles et co-publications, tout en stimulant les compétences linguistiques et interculturelles.

« ***2014** : AMU se place parmi les **150 meilleures universités mondiales** (classement shangai)* »

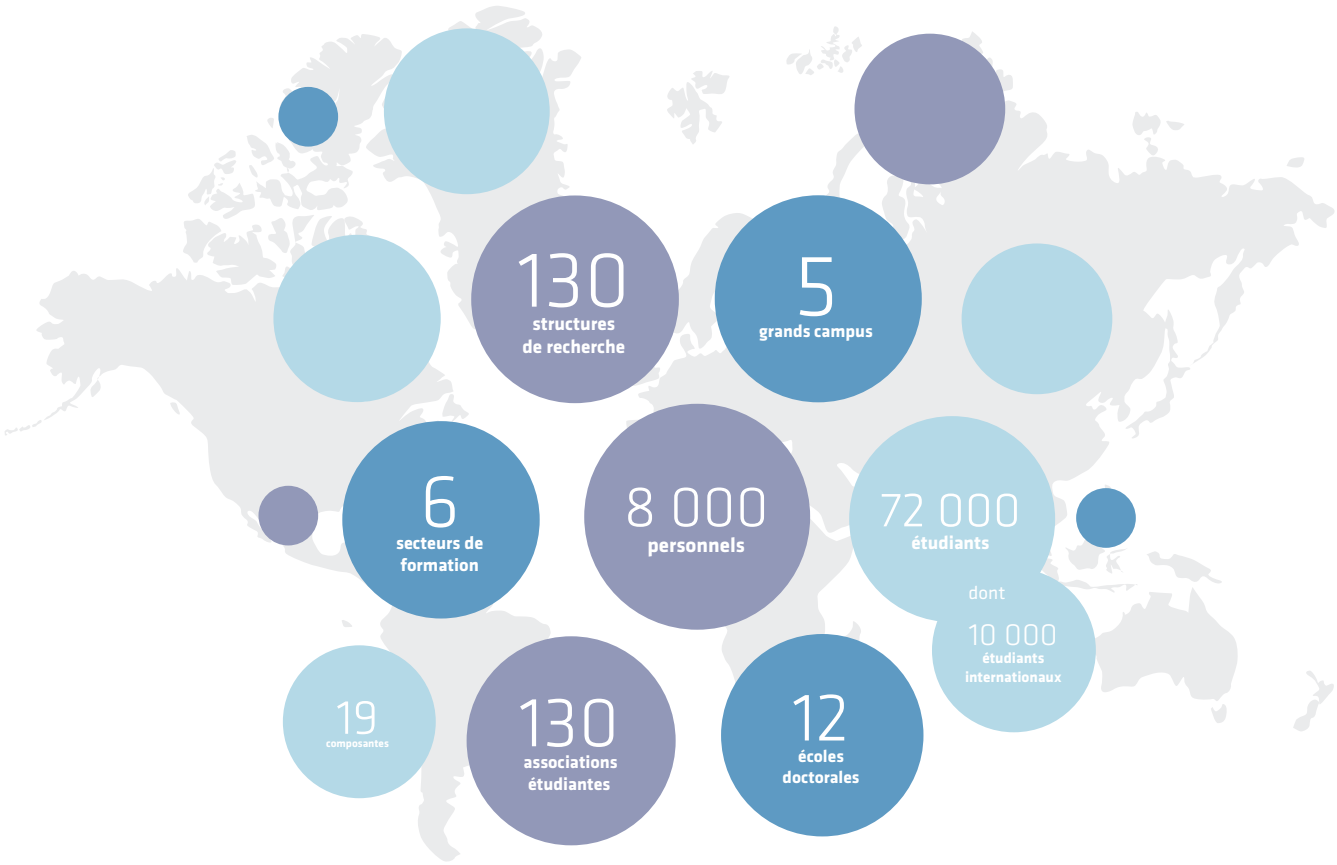

***Début 2015** : inauguration*
***Océanomed** et **Technosport** sur Luminy*

***Fin 2014** : début des travaux*
*d'envergure pour **rénover le campus d'Aix***

Le Centre National d'Etudes Spatiales

Créé en 1961, le CNES (Centre national d'études spatiales) est l'établissement public chargé de proposer au Gouvernement la politique spatiale française et de la mettre en œuvre au sein de l'Europe. Il conçoit et met en orbite des satellites et invente les systèmes spatiaux de demain ; il favorise l'émergence de nouveaux services, utiles au quotidien. Le CNES est à l'origine de grands projets spatiaux, lanceurs et satellites, qu'il fait réaliser par l'industrie. Il s'entoure également de partenaires scientifiques et est engagé dans de nombreuses coopérations internationales. La France, représentée par le CNES, est le principal contributeur de l'Agence spatiale européenne (ESA), chargée par ses 20 Etats membres de conduire la politique spatiale de l'Europe.

Quatre centres d'excellence

Le CNES compte près de 2 500 collaborateurs, femmes et hommes passionnés par cet espace qui ouvre des champs d'application infinis, innovants, utiles à tous. Implanté en Midi-Pyrénées depuis 1968, le Centre spatial de Toulouse (CST) est le plus grand centre technique et opérationnel du CNES. Ses ingénieurs étudient, conçoivent, développent, réalisent, mettent à poste, contrôlent et exploitent les systèmes orbitaux, satellites et instruments. A Paris Daumesnil, la Direction des lanceurs (DLA) préside depuis plus de 40 ans aux destinées de la famille Ariane. Ses spécialistes sont plus que jamais engagés dans l'avenir du lanceur européen au sein d'une équipe intégrée avec l'Agence spatiale européenne. En Guyane, les équipes du Centre spatial guyanais (CSG), coordonnent les activités de lancement de la gamme des lanceurs européens. Idéalement situé à proximité de l'équateur, le port spatial de l'Europe est un atout majeur du programme spatial européen. Enfin, à Paris Les Halles, les collaborateurs du siège sont chargés d'élaborer la politique spatiale de la France et de l'Europe et de conduire les programmes du CNES.

Cinq domaines d'intervention

Les activités du CNES se répartissent en cinq domaines d'intervention, qui recouvrent l'ensemble des compétences nécessaires à la définition et la mise en œuvre de notre politique spatiale :

- Ariane : l'autonomie d'accès à l'espace est un enjeu de souveraineté garanti par la gamme des lanceurs européens.
- Les sciences : l'exploration de l'espace recherche les réponses aux questions fondamentales de l'humanité sur l'origine du système solaire, des galaxies, de la vie...
- L'observation : la planète Terre vit sous le regard constant des satellites qui l'observent, étudient son atmosphère et fournissent des données indispensables pour la météorologie, l'océanographie, l'altimétrie...
- Les télécommunications : les satellites jouent un rôle irremplaçable pour les télécommunications à haut débit, la localisation, la collecte de données environnementales, la recherche et le sauvetage.
- La défense : l'observation optique à très haute résolution, l'écoute, les télécommunications hautement sécurisées, la surveillance de l'espace, contribuent à la paix et à la sécurité des citoyens.

Le CNES et l'emploi

En inventant les systèmes spatiaux de demain, le CNES est un acteur majeur de l'innovation technologique, du développement économique et de la politique industrielle de la France. 80% de son budget reviennent vers les entreprises françaises et 40% de l'industrie spatiale européenne est localisée en France. En France métropolitaine, 16 000 emplois sont générés par l'activité spatiale et en Guyane, l'espace représente 9 000 emplois directs et indirects, soit 15% de l'emploi local. Au total, avec 20 € de retombées économiques pour 1 € investi, l'innovation spatiale représente un effet de levier considérable pour l'industrie, l'économie, la recherche, la société et les politiques publiques.

www.cnes.fr
Facebook : Facebook.com/CNESFrance
Twitter : twitter.com/CNES_France
Google+ : https://plus.google.com/108355510043392743703/posts

Contact presse
Alain Delrieu
01 44 76 74 04
alain.delrieu@cnes.f

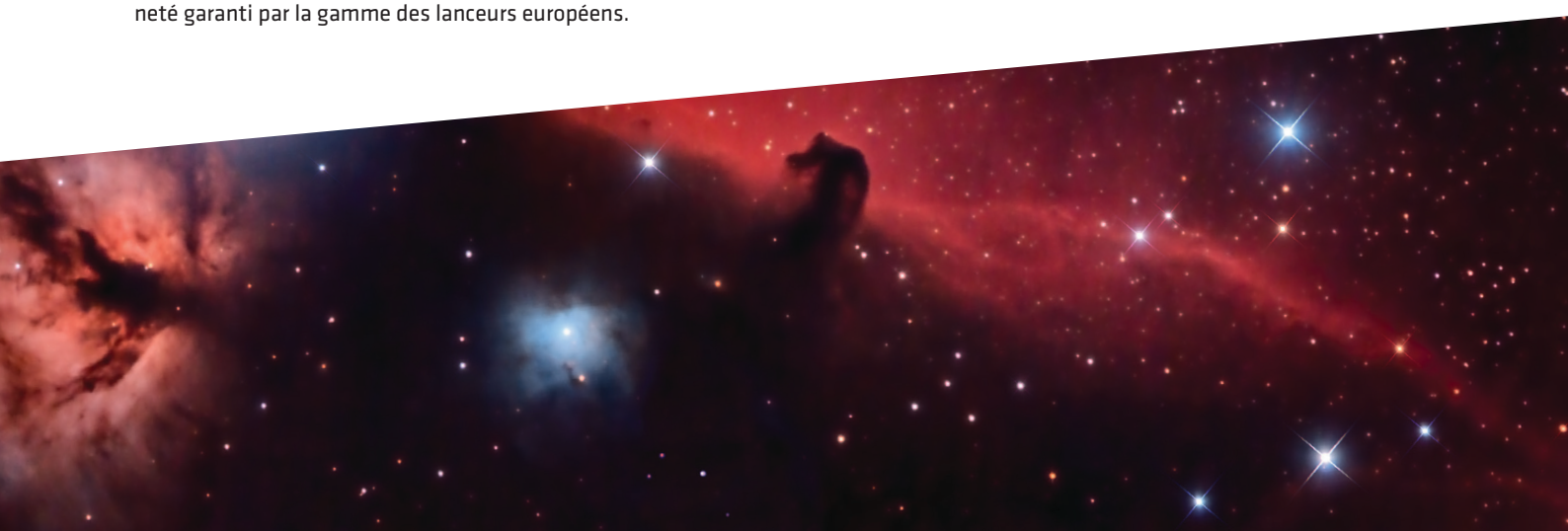

CNRS

Délégation Provence et Corse

Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) est un établissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il produit du savoir et met ce savoir au service de la société.

Le potentiel scientifique

La délégation couvre 2 régions administratives dont 6 départements : Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Haute-Corse et Corse-du-Sud.

Les unités du CNRS en Provence et Corse sont principalement implantées dans les Bouches-du-Rhône sur les sites universitaires et hospitaliers. Le CNRS dispose d'un campus propre à Marseille - le campus Joseph Aiguier - où sont hébergés des laboratoires ainsi que les services administratifs de la délégation.

La quasi-totalité des unités est mixte, c'est à dire en responsabilité partagée avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche partenaires.

Dans la région, les laboratoires du CNRS bâtissent des savoirs dans tous les domaines de la recherche, de la chimie aux sciences humaines et sociales en passant par la physique, les sciences biologiques ou les mathématiques. Tous les instituts du CNRS sont représentés. Deux disciplines prédominent toutefois : les sciences humaines et sociales et les sciences biologiques.

Le territoire bénéficie de grands équipements et de très grandes infrastructures de recherche : le télescope sous-marin Antares, le spectromètre de masse par accélérateur Aster, Adonis pour assurer l'accès et la préservation des données numériques produites par les sciences humaines et sociales...

Le paysage de la recherche en Provence et Corse

Le CNRS contribue à la structuration territoriale de la recherche en Provence et Corse en s'impliquant au côté des universités, des grandes écoles et des autres organismes de recherche.

La délégation travaille étroitement avec l'Etat en région et les collectivités territoriales.

L'organisme fonde sa stratégie de développement sur des partenariats actifs, notamment industriels avec des PME et de grands groupes.

Il est impliqué dans 9 pôles de compétitivités ainsi que dans des structures diverses, 39 projets à participation du CNRS déposés dans le cadre des investissements d'avenir ont été retenus pour un montant total de 10 M €. Le potentiel régional est valorisé avec notamment 19 laboratoires d'excellence, 10 équipements d'excellence, 4 infrastructures. Le CNRS est membre fondateur du projet d'initiative d'excellence A*MIDEX doté de 7,7 Mds € qui vise à faire émerger à moyen terme une université à visibilité mondiale tant au niveau de ses activités de recherche et de formation que par ses modalités d'organisation et procédures de décision stratégiques et opérationnelles.

Il est également actionnaire de la société d'accélération du transfert de technologie Sud-Est.

Il est aussi membre fondateur de Méditerranée Infection, le seul institut hospitalo-universitaire dédié spécifiquement à la recherche en maladies infectieuses et tropicales et à la microbiologie clinique en France.

Le CNRS en chiffres...

- 2 414 personnels dont : 803 chercheurs ; 1 092 ingénieurs et techniciens ; 124 doctorants et post-doctorants ; 391 personnels temporaires*
- 96 unités de recherche et de service*
- 41 brevets déposés pour la période 2011-2012
- 170 contrats industriels en cours en 2013
- Budget consolidé 2013 : 215 M € dont 75% de subvention d'Etat

*source Labintel 01/01/2014

Contact presse
Karine Baligand
06 82 99 41 25
karine.baligand@univ-amu.fr

OCEVU

Le Laboratoire d'Excellence OCEVU (Origines, Constituants & ÉVolution de l'Univers) est un projet fédératif visant à explorer les grandes problématiques de la physique contemporaine sur l'histoire de l'Univers, ses origines et ce qui le compose, à l'interface entre la cosmologie, la physique des astroparticules et des particules. Le Labex OCEVU fédère toute la communauté scientifique et universitaire de l'arc Sud de la France, Marseille – Montpellier – Toulouse, travaillant sur ces thématiques de recherche et catalyse des collaborations entre les différentes équipes autour de projets interdisciplinaires.
6 unités de recherche sont impliquées (CPPM, CPT et LAM à Marseille, LUPM et L2C à Montpellier, IRAP à Toulouse), soit environ 450 personnels de recherche (chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs), localisées dans 3 régions administratives (Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées).
Lauréat de la vague 2 de l'appel à projets des Laboratoire d'Excellence du programme Investissement d'Avenir, OCEVU est porté par l'Initiative d'Excellence A*MIDEX d'Aix-Marseille Université en partenariat avec l'Université de Montpellier 2, l'Université Paul Sabatier de Toulouse et le CNRS, et bénéficie d'un budget de 10M€ pour 8 ans (2012 – 2020). Le Labex OCEVU est coordonné par Eric Kajfasz (Centre de physique des particules de Marseille).

Recherche

Les problématiques majeures traitées au sein du Labex OCEVU sont la compréhension et la caractérisation de l'énergie noire et de la matière sombre, les sources et les mécanismes à l'origine des rayons cosmiques de très haute énergie, la formation des premières étoiles et des premières galaxies, l'exploration de nouvelles théories physique s'appuyant sur la recherche de nouvelles particules et des mesures de précision, sur l'étude de l'asymétrie matière-antimatière, du boson de Brout-Englert-Higgs, de la gravité quantique et de la gravité modifiée.
Pour combiner les approches interdisciplinaires entre théorie, observations et expériences et ainsi créer une communauté travaillant sur ces questions, le Labex OCEVU soutient financièrement des projets de recherche interdisciplinaires, des bourses de thèse, des contrats post-doctoraux inter-équipes, des conférences scientifiques, des équipements instrumentaux de pointe (plateforme Spatial et instrumentation extrême).

Formation

Pour attirer les meilleurs étudiants à l'échelle internationale et leur fournir des formations de très haute qualité, le Labex OCEVU vise à mettre en place une offre de formation combinant les aspects théoriques, observationnels et expérimentaux en physique de l'Univers sur l'arc Marseille-Montpellier-Toulouse et bénéficiant des atouts de chacun des cursus dispensés dans les trois pôles universitaires.

Diffusion de la culture scientifique et éducation

Avec le Labex OCEVU, l'objectif est de favoriser ce dialogue entre scientifiques et citoyens en offrant de nouveaux moyens de médiation au grand public en général (exposition *Voyage vers les 2 infinis* dans le cadre de Marseille Provence 2013) ainsi qu'au milieu éducatif par l'intermédiaire des rectorats, notamment au travers de moyens mutualisés pour l'ensemble des équipes localisées à Marseille, Montpellier et Toulouse et en initiant des projets innovants (Summer camp, télescope pilotable à distance IRiS, plateforme de détection de rayons cosmiques).

Transfert de technologies

Pour explorer les grandes questions qui se posent sur les origines, la composition et l'évolution de l'Univers, des instruments de très haute technologie sont développés au sein de collaborations internationales auxquelles contribuent fortement les unités de recherche impliquées dans le Labex OCEVU.
Le Labex OCEVU vise à renforcer le lien déjà établi entre les laboratoires de recherche et le tissu industriel au travers des Pôles de Compétitivité et des SATT pour le transfert de compétences et la valorisation de développements innovants, à l'échelle de l'arc Sud Marseille-Montpellier-Toulouse.

Contact presse
Cyrille Baudoin
cyrille.baudouin@univ-amu.fr

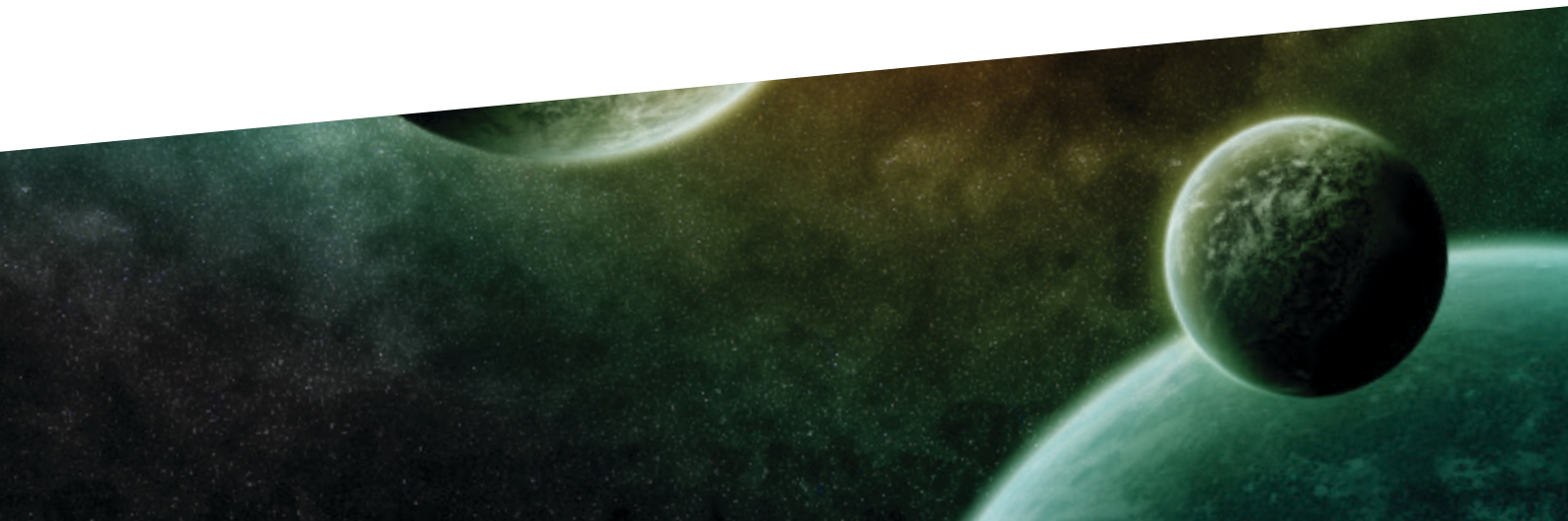

Le Fonds européen de développement régional

Que sont les fonds européens ?

Les Fonds européens sont les instruments financiers de la politique de cohésion et de la politique de développement rural de l'Union européenne. Leur mission est de promouvoir le développement des régions les moins avancées, et d'encourager un développement économique respectueux des principes de développement durable de façon à harmoniser les niveaux de vie dans l'ensemble de l'Union.

Le FSE soutient les actions innovantes pour faciliter l'accès à l'emploi, pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes les plus fragiles et pour améliorer la formation des travailleurs ou des demandeurs d'emploi.

Le FEDER entend favoriser l'attractivité des territoires en développant leur accessibilité (nouvelles technologies) et en favorisant le développement durable. Il accompagne en outre les mutations économiques notamment en stimulant les dépenses de recherche et développement dans les PME. Dans les régions d'outre-mer, considérées au niveau européen comme des régions ultrapériphériques, il compense également les handicaps permanents et les contraintes de ces régions (éloignement, insularité, relief et climat difficiles, étroitesse des marchés).

Le FEADER, dans le cadre de la PAC, accompagne les territoires ruraux pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux auxquels ils sont confrontés en vue d'une gestion équilibrée de l'espace rural au sein des Etats membres.

Les chiffres des fonds européens : dotations pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

En PACA, l'État pilote la gestion des trois fonds mobilisés sur deux axes d'intervention de l'Union européenne.

Pour le premier axe, destiné à promouvoir la « compétitivité régionale et l'emploi »

- 302 M€ du fonds européen de développement régional (FEDER)
- 277 M€ du fonds social européen (FSE)

en faveur de l'inclusion sociale, de la formation, de l'apprentissage, de l'entreprise, de la recherche, et de l'environnement, du développement des territoires urbains fragilisés et ruraux ; Pour le second axe, consacré au développement rural, 307 M€ du fonds européen agricole de développement rural (FEADER).

À côté de ces programmes, sont également mis en œuvre, dans le cadre des programmes de coopération territoriale, des actions transnationales au titre de la politique de voisinage et un programme de coopération transfrontalière le long de la frontière continentale entre la France et l'Italie. À noter également le programme inter-régional alpin.

L'État, autorité de gestion de ces programmes, s'appuie de façon permanente pour leur mise en œuvre sur :

- La coopération avec la Commission européenne, lors de l'élaboration du contenu des politiques mais également tout au long de la vie des programmes et notamment lors de leurs ajustements destinés à prendre en compte l'évolution du contexte international, national ou régional.
- Le partenariat avec les acteurs locaux (Conseil régional, Conseils généraux, principales agglomérations, partenaires économiques et sociaux), qui participent à l'élaboration des stratégies mises en œuvre et auxquels la gestion d'une partie des fonds est confiée.

Ces investissements bénéficient au dynamisme de l'économie de la région, au développement local, à l'adaptation aux mutations économiques à une agriculture pérenne et durable, le tout ayant un impact certain sur l'emploi.

L'Europe a un impact direct sur la vie quotidienne des habitants de la région : transports alternatifs à la route, économie numérique, recherche, accompagnement du développement des entreprises, formation, apprentissage, lutte contre l'échec scolaire, revitalisation du monde rural.

Présentation du Fonds européen de développement régional (FEDER)

- À quoi sert le FEDER en PACA ?

Par ses interventions ciblées, l'Europe accompagne en PACA la constitution d'un environnement favorable à la réalisation de plusieurs dizaines de projets innovants au service de l'économie et de l'emploi. Dans le cadre de sa politique de cohésion pour 2007/2013, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficie de programmes ré-

gionaux ou largement déconcentrés sous l'autorité du Préfet de région, parmi lesquels le programme opérationnel FEDER. Le Fonds européen de développement régional (FEDER) mobilise 302M € d'euros et concerne toute la région. Il vise à renforcer la cohésion économique et sociale en corrigeant les déséquilibres régionaux et en développant la compétitivité des entreprises et des territoires.

Il est structuré autour de cinq axes :

- Axe 1 : Innovation et économie de la connaissance (entreprises, recherche, partenariat entreprises-laboratoires...)
- Axe 2 : Développement de la société de l'information (entreprises, associations...)
- Axe 3 : Gestion durable des ressources et prévention des risques (collectivités territoriales, établissements publics, organismes professionnels, entreprises, associations, établissements publics...)
- Axe 4 : Nouvelles approches urbaines et rurales pour l'innovation, l'emploi, la solidarité territoriale et l'accessibilité. (collectivités territoriales, entreprises...)
- Axe 5 : Développement des modes alternatifs de transport (entreprises via les collectivités territoriales sélectionnées...)

Comment ça marche ?

Ainsi, le FEDER soutient financièrement des projets tels que :

- Des aides directes aux investissements réalisés dans les entreprises (en particulier les PME) afin de créer des emplois durables ;
- Des infrastructures liées notamment à la recherche et l'innovation, aux télécommunications, à l'environnement, à l'énergie et au transport ;
- Des instruments financiers (fonds de capital- risque, fonds de développement local, etc.) afin de soutenir le développement régional et local et favoriser la coopération entre les villes et les régions.
- Des aides à l'investissement et au fonctionnement dans les DOM au titre de l'allocation spécifique pour les régions ultrapériphériques

UNION EUROPÉENNE

l'Europe s'engage en Provence-Alpes-Côte d'Azur
Fonds Européen de Développement Régional

Contact presse
Axelle Roy
04 84 35 45 33
axelle.roy@paca.pref.gouv.fr

Conseil Général des Bouches-du-Rhône

L'engagement du Conseil général en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche

Les secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le département des Bouches du Rhône constituent un enjeu majeur de développement du territoire.

Le Conseil général soutient les projets de l'université, des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche destinés à regrouper et à structurer les pôles de compétences, de recherche et d'innovation autour de thématiques stratégiques. Il entend contribuer à l'élaboration d'une stratégie commune de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche sur Aix-Marseille. Il encourage également la rencontre des acteurs de la recherche et du monde économique autour de projets à haute valeur ajoutée en soutenant des actions mutualisées de valorisation de la recherche.

« L'engagement du Département des Bouches-du-Rhône en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche, s'élève à 36 M€ au titre du CPER 2007-2013. »
En outre, 2M € par an, soit 14M € sur cette même période, sont destinés à financer les projets de recherche structurants qu'Aix-Marseille Université a vocation à porter.

L'engagement global direct du Conseil Général représente 50 M€ sur 7 ans. De même, il participe activement à l'amélioration de l'accessibilité des sites universitaires dans le cadre des mesures d'accompagnement du plan Campus. Il participe aussi au financement des projets labellisés dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir.

CONSEIL GENERAL BOUCHES-DU-RHÔNE
cg13.fr

Contact presse
Eugénie Marcoux
04 13 31 15 29
eugenie.marcoux@cg13.fr

Contact presse
Delphine Bucquet
Directrice de la communication
+33 (0) 6 12 74 62 32
delphine.bucquet@univ-amu.fr

Jean-Gabriel Cuby
Directeur
+33 (0) 491 055 976
jean-gabriel.cuby@lam.fr

Contact presse
Marc Ferrari
Directeur adjoint
+33 (0) 495 044 191
marc.ferrari@lam.fr

www.univ-amu.fr
Aix Marseille Université
Site du Pharo - 58 bd Charles Livon
13284 Marseille Cedex 07
Tél : +33 (0)4 91 39 65 00

www.lam.fr
Laboratoire d'astrophysique de Marseille
38, rue Frédéric Joliot-Curie
F-13388 Marseille cedex 13 - France
+33 (0)4 91 05 59 00